Imprimé 2065 du 18/04/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Déclaration néante	
Si PME innovantes	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE	
adresse du siège social	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : :	
Adresse de messagerie	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées	Programmation informatique	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	OUI	Si oui, nom du logiciel utilisé :	ISACOMPTA CONNECT
ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :	I	Tél :	0565232230
A G C du Lot 0430 Avenue Jean Jaures CS60199 46000 CAHORS				
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément			
Visa : CGA		Viseur conventionné		

Imprimé 2065 du 18/04/2025

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	16 088
Déficit	0
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0
2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	

Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

Imprimé 2065BIS du 18/04/2025

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant	X

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.		
- Payées par la société elle-même	(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)	
7. Montant des revenus répartis — total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Rembour-sements 6	Indemnités forfaitaires 7	Rembour-sements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées à	0%	15%	19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et	

perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Imprimé 2033A du 18/04/2025

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028	7 468	030	6 330	1 137
Immobilisations financières (1)		040		042		
Total I (5)		044	7 468	048	6 330	1 137
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	10 560	070		10 560
	Autres (3)	072	456	074		456
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	74 233	086		74 233
Charges constatées d'avance		092		094		
Total II		096	85 249	098		85 249
Total général (I + II)		110	92 717	112	6 330	86 387

PASSIF				Exercice N NET
Capitaux propres				
Capital social ou individuel			120	1 000
Écarts de réévaluation			124	
Réserve légale			126	
Réserves réglementées			130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	)	132	
Report à nouveau			134	62 712
Résultat de l'exercice			136	13 375
Subventions d'investissement			137	
Provisions réglementées			140	
Total I			142	77 086
Provisions pour risques et charges — **Total II**			154	
Dettes (4)				
Emprunts et dettes assimilées			156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	
Fournisseurs et comptes rattachés			166	2 806
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	3 826	172	6 239
Comptes courants d'associés			173	255
Autres dettes			175	
Produits constatés d'avance			174	
Total III			176	9 300
Total général (I + II + III)			180	86 387

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 18/04/2025

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

						Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							Exercice N
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue	biens		215		214		
	services		217		218		124 575
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		7
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		124 582
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240		
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242		106 219
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243	1 507	)	244		1 550
Rémunérations du personnel					250		
Charges sociales					252		-222
Dotations aux amortissements					254		947
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI					255		
Dotations aux provisions					256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	)	262		301
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264		108 795
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		15 788
Produits et charges divers							
Produits financiers					(III)	280	
Produits exceptionnels					(IV)	290	
Charges financières					(V)	294	
Charges exception-nelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306	2 413
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	13 375

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2					312	13 375	314	
Réintégrations								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
Provisions non déductibles					322			
Impôts et taxes non déductibles					324	2 413		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	300		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Déductions								
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)				986			342	
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)				987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)				127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)				989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991				
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)				181				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992				
Investissements et souscriptions outre-mer				344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346			350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	16 088	354	
Déficits								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	16 088	372	

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 18/04/2025

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470	7 468	472		474		476	7 468		
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL	490	7 468	492		494		496	7 468		

II AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Matériel de transport	550		552		554		556		
Autres immobilisations corporelles	560	5 384	562	947	564		566	6 330	
TOTAL	570	5 384	572	947	574		576	6 330	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 18/04/2025

2033D — RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	-222
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	-222		
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	27 321
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	3 446
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

Imprimé 2033E du 18/04/2025

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant	X

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée **Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	
V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE			020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	du		au	
Date de cessation			186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 18/04/2025

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)					2033F
				Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	1 000
Total des lignes 901 + 903	905		Total des lignes 902 + 904	906	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre :	Nom de famille	MAURY	Prénom(s)	MAURY	
Nom d'usage	FREDERIC	Nb de parts ou actions	1 000	% de détention	100,00
Naissance					
Date	22/03/1992	N° Département	31	Commune	TOULOUSE
Pays	FR				
Adresse (N°, type et libellé voie)	0016 AVENUE ROUGET DE L'ISLE				
Code Postal	31270	Commune	FROUZINS	Pays	FR

Imprimé 2033G du 18/04/2025

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie enFrance)		% de détention			
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé CALC219BF4 du 18/04/2025

CALC219BF4 - TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

Adresse du siège social si différente	

I - Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	16 088
b	Dont plus-value à court terme	
c	Déficits ou amortissements relevant du régime des plus-values à long terme	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-value à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120€ x durée de l'exercice en mois/12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	16 088
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
	Total lignes h à k	16 088
l	**III Bénéfices soumis au taux normal** (a - c - h - i)	
m	**IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d - j - k)	

Imprimé CA18CHAPAY du 18/04/2025

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER (ca18chapay)	
CHARGES À PAYER	MONTANT
Facture à recevoir compta 2024	2 560